

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2021

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

CCMG Comptables professionnels agréés, s.e.n.c.l.¹

Laval, le 24 novembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120374

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 août 2021

4

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions (Annexe A)	539 830 \$	320 256 \$
Autofinancement (Annexe B)	312 701	364 806
Entente de services	60 401	60 401
Entente fiduciaire - M'Îles Lieux en forme	5 229	45 058
	918 161	790 521
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	474 688	482 000
Professeurs à contrat	63 192	84 520
Organisation des loisirs et des camps de jour	52 179	42 532
Honoraires professionnels	26 736	15 936
Impression journal	22 995	25 374
Entretien et réparations	19 679	16 015
Frais de bureau et papeterie	10 078	8 731
Publicité et promotion	8 112	1 442
Assurances	4 279	5 081
Télécommunications	4 145	4 667
Animation communautaire	3 805	6 046
Intérêts et frais bancaires	3 586	3 663
Taxes et permis	2 487	3 383
Système d'alarme et de sécurité	1 524	1 424
Déplacements et représentation	1 142	3 748
Frais des actions - M'Îles Lieux en forme	-	37 615
Amortissement des immobilisations corporelles	23 663	20 034
	722 290	762 211
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	195 871 \$	28 310 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 août 2021

5

	Investi en immobi- lisations	Affecté	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	13 766 \$	233 746 \$	188 092 \$	435 604 \$	407 294 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	195 871	195 871	28 310
Investissement en immobilisations	23 187	-	(23 187)	-	-
Affectations d'origine interne (Note 3)	-	201 254	(201 254)	-	-
SOLDE À LA FIN	36 953 \$	435 000 \$	159 522 \$	631 475 \$	435 604 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

BILAN

31 août 2021

6

	2021	2020
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	742 851 \$	572 369 \$
Comptes clients	1 163	197
Subventions à recevoir	102 771	80 178
Frais payés d'avance	4 292	4 597
	851 077	657 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	110 724	111 202
	961 801 \$	768 543 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	69 890 \$	61 656 \$
Créditeurs - M'Îles Lieux en forme	-	63 025
Créditeurs - Fondation sous contrôle commun (Note 6)	44 762	45 884
Subventions perçues d'avance	79 634	30 134
Revenus perçus d'avance	13 056	4 804
	207 342	205 503
DETTE À LONG TERME (Note 7)	40 000	30 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 8)	82 984	97 436
	330 326	332 939
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS AFFECTÉ (Note 3)	36 953	13 766
NON AFFECTÉ	435 000	233 746
	159 522	188 092
	631 475	435 604
	961 801 \$	768 543 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagement contractuel (Note 10)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 août 2021

7

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	195 871 \$	28 310 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 663	20 034
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(14 452)	(14 452)
	205 082	33 892
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients	(966)	4 173
Subventions à recevoir	(22 593)	14 042
Frais payés d'avance	305	(298)
Créditeurs et frais courus	8 234	1 609
Créditeurs - M'Îles Lieux en forme	(63 025)	18 596
Créditeurs - Fondation sous contrôle commun	(1 122)	(663)
Subventions perçues d'avance	49 500	25 134
Revenus perçus d'avance	8 252	4 804
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	183 667	101 289
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 185)	-
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(23 185)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme	10 000	30 000
Variation des revenus perçus d'avance à long terme	-	(2 215)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	10 000	27 785
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	170 482	129 074
ENCAISSE AU DÉBUT	572 369	443 295
ENCAISSE À LA FIN	742 851 \$	572 369 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 avril 1979.

L'organisme gère un centre communautaire et organise des activités socioculturelles et sportives. Sa mission est de contribuer à la qualité de vie de tous les résidents de Champfleury par l'offre de services de loisirs et l'aménagement d'installations récréatives accessibles dans un environnement sécuritaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Apports - Subventions

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets au cours de l'exercice.

Produits de loisirs, de camps de jour et d'événements

Les revenus de loisirs, de camps de jour et d'événements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

Produits de cotisation

Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Revenus de location, de communications et honoraires de gestion

Les revenus de location, de communications et les honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque le service est rendu, que la mesure de la contrepartie qui sera obtenue et l'estimation des rendus sont raisonnablement assurés.

Impôts sur les bénéfices

Étant un organisme à but non lucratif, l'organisme ne pourvoit à aucun impôt sur les bénéfices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Terrain de tennis	Amortissement linéaire	15 ans
Studio	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	33 %

Apports reçus sous forme de service

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés aux résultats uniquement si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les fournitures et services sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés par l'organisme.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus à l'exception des sommes à remettre à l'État, des créditeurs - Fondation sous contrôle commun et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2020	Affectation	Utilisation	2021
Immobilisations futures	150 000 \$	145 000 \$	- \$	295 000 \$
Projet de relance	50 000	50 000	-	100 000
Frais de consultation	20 000	-	-	20 000
Refonte du site web	13 746	6 254	-	20 000
	233 746 \$	201 254 \$	- \$	435 000 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
Terrain de tennis	197 662 \$	123 540 \$	74 122 \$	87 300 \$
Studio	20 921	2 093	18 828	-
Améliorations locatives	36 081	26 854	9 227	12 259
Mobilier et équipements	17 688	12 086	5 602	7 068
Matériel informatique	12 831	9 886	2 945	4 575
Bâtisse (Café Toucan)	207 903	207 903	-	-
Fresque décorative	12 500	12 500	-	-
	505 586 \$	394 862 \$	110 724 \$	111 202 \$

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2021

11

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs	22 877 \$	2 827 \$
Salaires et vacances à payer	33 365	42 953
Frais courus	9 250	9 250
Taxes de ventes à remettre	2 759	5 208
Retenues à la source	1 639	1 418
	69 890 \$	61 656 \$

6. CRÉDITEURS - FONDATION SOUS CONTRÔLE COMMUN

Ces créditeurs ne portent pas intérêt et sont sans modalité de remboursement.

La Fondation du centre communautaire Champfleury est apparentée à l'organisme puisque les administrateurs des deux organismes sont les mêmes. De plus, la direction participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation et a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Prêt dans le cadre du programme fédéral de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et devant être remboursé au plus tard le 31 décembre 2022.	40 000 \$	30 000 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Total	Amortissement cumulé	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Ville de Laval	27 000 \$	17 167 \$	9 833 \$	11 543 \$
Ministère de l'Éducation, des loisirs et du sport du Québec	59 512	36 348	23 164	27 148
Ville de Laval - Terrain de tennis	130 400	80 413	49 987	58 680
Autre	2 898	2 898	-	65
	219 810 \$	136 826 \$	82 984 \$	97 436 \$

9. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICE

Dans le cadre normal de son fonctionnement, l'organisme opère ses activités dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par la Ville de Laval et dépend entre autres des services qui lui sont rendus par les membres bénévoles. Ces apports en biens, qui auraient autrement dû être payés par l'organisme, n'ont pas été comptabilisés dans les produits et les charges à l'état des résultats, en raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur.

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur totalise 1 956 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022	1 956 \$
------	----------

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et frais courus et de sa dette à long terme. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****Exercice terminé le 31 août 2021****13**

	2021	2020
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Gouvernement du Canada	368 254 \$	193 210 \$
Gouvernement du Québec	131 832	104 966
Ville de Laval	39 744	22 080
	539 830 \$	320 256 \$

ANNEXE B - AUTOFINANCEMENT

Produits de camps de jour	201 868 \$	128 661 \$
Produits de loisirs	74 151	176 773
Revenus de communications	23 250	15 714
Produits de cotisations	8 202	10 009
Autres revenus	3 025	4 160
Revenus de location	2 105	24 055
Évènements	100	5 434
	312 701 \$	364 806 \$
